**Canada**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance générale du 4 mars 2024**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance générale du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce 4 ième jour du Mars deux mille-vingt-quatre, à laquelle séance sont présents :

Sont présents(es) les conseillers (ères)

Siège #1 M. Donald Belley, Conseiller

Siège #2 Madame Danye Simard, Conseillère

Siège #3 M. Rémy Gaudreault, Conseiller

Siège #4 M. Conrad Guay, Conseiller

Siège #5 Madame Marie-Paule Boudreault, Conseillère

Siège #6 M. Gratien Aubé, Conseiller

Sont absents (es), les conseillers (ères)

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alexandre Girard

La personne qui préside la séance, soit M. Alexandre Girard informe le conseil qu’à moins qu’il ne manifeste expressément le désir de le faire, il ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi,

Madame Marcelle Pedneault, directrice générale, greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, le maire déclare la session ouverte

**1 –MOMENTS DE RÉFLEXION**

Alexandre Girard, Maire invite l’assemblée à un moment de réflexion.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

Le Maire constate la présence de six (6) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l’ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 5 février 2024;
5. Demande commandite pour la 8ieme édition de la Chasse aux trésors de Charlevoix;
6. Demande de commandite pour la 29 ième édition du gala de la réussite du Centre d’études collégiales en Charlevoix;
7. Adoption du rapport annuel d’activités 2023 en sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est incluant le rapport annuel de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts;
8. Demande de commandite de la Maison des jeunes Esper-ados pour le clair de lune annuel qui aura lieu le samedi 20 avril.
9. Tournoi de golf au profil de la Fondation Hôpital de la Malbaie le 7 juin;
10. Gala Charlevoix reconnait 2024 de la Chambre de commerce le 21 Mars 2024;
11. Formation obligatoire en virtuelle du CCU au montant 160 par personne;
12. La municipalité accepte le prêt de local et de payer le café et que le ménage soit fait par la municipalité pour la conférence du 2 mai 9h. 45 à 11h. 30 pour les Aînés;
13. Mandat à Arpo groupe conseil pour faire le concept préliminaire visant éliminer une problématique de mouvement de sol sur les terrains adjacent au bureau municipal de Notre-Dame-0des-Monts et préparation d’une estimation budgétaire;
14. Demande de commandite des élèves du secondaire V de l’école du Plateau;
15. Demande d’aide pour le mouvement Nationale des Québécois et Québécoise;
16. Demande d’aide du fonds Caisse Desjardins;
17. Former un comité pour l’évènement de la St-Jean-Baptiste pour 2024;
18. Souper des Bénévoles 2024;
19. Varia;
20. Comptes à ratifier de février 2024;
21. Comptes à payer de février 2024;
22. Salaires du mois de février 2024;
23. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
24. Période de questions allouée aux contribuables;
25. Levée de l’assemblée;

RÉSOLUTION 2024-03-5242

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D’adopter l’ordre du jour tel que lu par Monsieur le Maire et de garder l’item « Varia » ouvert jusqu’à l’item suivant.

**4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2024**

RÉSOLUTION 2024-03-5242-1

ATTENDU QU’une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 février 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d’en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d’en faire la lecture en séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donald Belley et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024, tel qu’il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

**5-DEMANDE DE COMMANDITE POUR LA 8 IÈME ÉDITION DE LA CHASSE AUX TRÉSORS DE Charlevoix**

RÉSOLUTION 2024-03-5243

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gratien Auby et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De refuser la demande pour cette année.

**6-DEMANDE DE COMMANDITE POUR LA 29 IÈME ÉDITION DU GALA DE LA RÉUSSITE DU CENTRE D’ÉTUDES COLLÉGIALES EN CHARLEVOIX**

**RÉSOLUTION 2024-03- 5244**

CONSIDÉRANT une demande de participation financière associée à un plan de visibilité selon le montant d’argent qui serait donné par la municipalité;

CONSIDÉRANT que le Gala vise à souligner publiquement la réussite des jeunes, leurs efforts, ainsi que leur engagement au sein de différents projets du CECC ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Conrad Guay et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De donner un montant de 100$. Le maire Alexandre Girard sera présent à cette soirée.

**7- ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D’ACTIVITÉS 2023 EN SÉCURITÉ INCENDIE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST, INCLUANT LE RAPPORT ANNUEL DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

RÉSOLUTION 2023-03-5245

**CONSIDÉRANT** **QU**’en vertu de l’article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, toute autorité locale ou régionale chargée de l’application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doit, dans les trois mois de la fin de son année financière, adopter par résolution et transmettre au ministre de la Sécurité publique un rapport annuel d’activités pour l’exercice précédent;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est a adopté lors de sa séance ordinaire du 2024 le *Rapport annuel d’activités 2023 en sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est* élaboré par la MRC et les sept municipalités de son territoire (avec leurs services de sécurité incendie) et que ce rapport inclut toutes les données relatives à la municipalité de Notre-Dame-des-Monts qu’elle a transmises à la MRC;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par la conseillère Danye Simard et résolu unanimement, d’adopter le *Rapport annuel d’activités 2023 en sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est*, incluant le rapport annuel de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts

c. c.      Mme Caroline Dion, directrice générale adjointe, directrice de la sécurité publique et des communications, MRC de Charlevoix-Est

**8-DEMANDE DE COMMANDITE DE LA MAISON DES JEUNES ESPER-ADOS POUR LE CLAIR DE LUNE ANNUEL**

**RÉSOLUTION 2024-03-5246**

CONSIDÉRANT une demande de contribution financière de la maison des jeunes pour un quillothon qui aura lieu le 20 avril 2024 à la salle de quille de Clermont;

Il est proposé par la conseillère Marie-Paule Boudreault et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire une contribution financière à la maison des jeunes de Notre-Dame-des-Monts de 50$ pour le quillothon qui aura lieu le 20 avril 2024 à la salle de Clermont et d’autoriser le paiement.

**9- TOURNOI DE GOLF AU PROFIL DE LA FONDATION DE L’HÔPITAL DE LA MALBAIE LE 7 JUIN**

**RÉSOLUTION 2024-03-5247**

CONSIDÉRANT une invitation pour le tournoi de golf de la Fondation de l’Hôpital de La Malbaie qui se tiendra le vendredi 7 juin 2024 au Club Murray Bay;

CONSIDÉRANT un coût d’inscription de 150$ pour le golf, la voiturette et le 5 à 7 réseautages;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l’unanimité les Conseillers et des Conseillères présents :

D’INSCRIRE le maire M. Alexandre Girard pour le 5 à 7 réseautages au coût de 60$ qui se tiendra le vendredi 7ier juin 2024 au Club de golf Murray Bay et d’autoriser le paiement.

**10- GALA CHARLEVOIX RECONNAIT 2024 DE LA CHAMBRE DE COMMERCE LE 21 MARS 2024**

**RÉSOLUTION 2024-03-5248**

Il est proposé par le conseiller Conrad Guay et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De réserver un billet pour le Gala Charlevoix reconnaît 2024 qui a eu lieu le 21 mars 2024 à 17 h au Fairmont le Manoir Richelieu & Casino de la Malbaie au montant de 241.45$ taxes incluses.

**11- FORMATION OBLIGATOIRE EN VIRTUELLE DU CCU AU MONTANT 160$ PAR PERSONNE**

**RÉSOLUTION 2024-03-5249**

Il est proposé par le conseiller Conrad Guay résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères :

D’inscrire les membres du CCu à une formation obligatoire au montant de 160$ par personne.

**12- LA MUNICIPALITÉ ACCEPTE LE PRÊT DE LOCAL ET DE PAYER LE CAFÉ ET QUE LE MÉNAGE SOIT FAIT PAR LA MUNICIPALIRÉ POUR LA CONFÉRENCE DU 2 MAI POUR LES AINÉS**

**RÉSOLUTION 2024-03-5250**

Il est proposé par la conseillère Danye Simard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D’accepter le prêt du local, de payer le café et de faire le ménage pour la conférence du 2 mai prochain pour les ainés.

**13-MANDAT A ARPO GROUPE CONSEIL POUR FAIRE LE CONCEPT PRÉLIMINAIRE VISANT ÉLIMINER UNE PROBLÈMATIQUE DE MOUVEMENT DE SOL SUR LES TERRAINS ADJACENT AU BUREAU MUNICIPAL DE NOTRE-DAME-DES-MONTS ET PRÉPARATION D’UNE ESTIMATION BUDGÉTAIRE;**

**RÉSOLUTION 2024-03-5251**

Il est proposé par la conseillère Danye Simard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents;

De donner le mandat à Arpo groupe conseil pour faire le concept préliminaire visant éliminer une problématique de mouvement de sol sur les terrains adjacent au bureau municipal de Notre-Dame-des-Monts et préparation d’une estimation budgétaire pour un montant de 3 525.00$ plus les taxes

Le mandat exclut la réalisation d’une étude géotechnique.

**14-DEMANDE DE COMMANDITE DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE V DE L’ÉCOLE DEU PLATEAU**

**RÉSOLUTION 2024-03-5252**

Considérant que nous avons reçu une demande de commandite de Mme José Godin , responsable du comité de l’album des finissants de la cohorte 2023-2024 de l’album des finissants de l’école secondaire du Plateau;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Marie-Paule Boudreault et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire une commandite de 100$

**15-DEMANDE D’AIDE AU MOUVEMENT NATIONALE DES QUÉBÉCOIS ET QUÉBÉCOISES**

**RÉSOLUTION 2024-03-5253**

Il est proposé par le conseiller Donald Belley et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De présenter une demande d’aide financière au Mouvement Nationale des Québécois et des Québécoises pour la fête Nationale 2024 et d’autoriser Marcelle Pedneault,d.g, et greffière-trésorière à signer les documents reliés à l’aide financière.

**16-DEMANDE D’AIDE DU FONDS CAISSE DESJARDINS**

**RÉSOLUTION 2024-03-5254**

Il est proposé par le conseiller Donald Belley et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De présenter une demande d’aide financière au Fonds de Caisse Desjardins pour la fête Nationale 2024 et d’autoriser Marcelle Pedneault d.g et greffièere-trésorière à signer les documents reliés à l’aide financière.

**17-FORMER UN COMITÉ POUR L’ÉVÈNEMENT DE LA ST-JEAN-BAPTISTE POUR 2024**

**RÉSOLUTION 2024-03-5255**

Il est proposé par le conseiller Gratien Aubé et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De former un comité pour l’évènement de la St-Jean-Baptiste pour 2024.

**18- SOUPER DES BÉNÉVOLES**

**RÉSOLUTION 2024-03-5256**

Considérant que la municipalité a reçu une aide financière de 1 000$ de la député Kariane Bourrassa et une aide financière de la député Caroline Desbiens de 250$ pour le souper des bénévoles.

Il est proposé par la conseillère Danye Simard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De préparer un 5 à 7 pour les bénévoles de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts et d’autoriser Marcelle Pedneault, dg et greffière-trésorière à payer les dépenses nécessaires à ce 5 à 7.

**19- VARIA**

**20- COMPTES À RATIFIER DE FÉVRIER 2024**

RÉSOLUTION 2024-03-5257

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d’administration : 10 266.04 $

Eau potable :

Total : 10 266.04$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rémy Gaudreault et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS.

**21 - COMPTES À PAYER DE FÉVRIER 2024**

RÉSOLUTION 2024-03-5258

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l’analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de février 2024:

Fonds d’administration : 52 216.08$

Eau potable : 1 041.48$

TOTAL : 53 257.56$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Conrad Guay et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de février 2024 au montant de 53 257.56 $ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 53 257.56$**;**

QUE cette liste remplit l’obligation de l’article 7.3 du règlement numéro 225-08.

**22- SALAIRES DU MOIS DE FÉVRIER 2023**

RÉSOLUTION 2024-03-5259

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois février 2024 au montant de 14 717.81$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gratien Auby et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de février 2024 au montant de 14 717.81$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉRO

**23- RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES**

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

**24- PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

**25 - LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

RÉSOLUTION 2024-03-5260

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rémy Gaudreault et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 19h 27.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Alexandre Girard

Maire

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Marcelle Pedneault

Directrice générale

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement.

Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l’article 201 du Code municipal, à l’approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 6 mai 2024. En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.